# GS 32 heures ICNA: enfin des ressources, mais...

Le volume de recrutement acté lors du Protocole 2016, permet d'alimenter les approches à leur besoin opérationnel (BO) ou leur objectif de gestion (OG) voire d'anticiper un futur turn over.

Le SNCTA aurait salué cette bouffée d'oxygène si Tahiti ne faisait pas office d'exception en étant sous-alimenté. Plus généralement, le SNCTA dénonce l'unilatéralisme de la DSNA qui assume vouloir freiner la mobilité des contrôleurs vers les postes attractifs y compris en métropole.

Le SNCTA regrette que ces réunions des GT Effectifs et GS 32 heures, aux enjeux éminemment opérationnels et sociaux, rejoignent les autres instances dans lesquelles les considérations politiques se substituent au dialogue social.

## Pays d'outre-mer

**SNA Antilles Guyane** 

	B0 ou <b>0G</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PRO
Saint-Pierre-et-Miquelon	5	0	0	0	0
Nouméa	19	-5	4	0	1*
Tahiti	38	-5	0	2	0

PRO = EP/SP/ER/RUE

	BO ou <b>OG</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PRO
Pointe-à-Pitre	31	-5	3	2	0
Martinique Aimé Césaire	31	-1	2	0	0
Cayenne	23	+5	1	1	0

## Les ressources ICNA

- des recrutements protocolaires actés en 2016, 3 promotions MCTA 18B, 18C et 19A (94 élèves) sont à affecter cette année;
- © le faible recrutement en 2021 (voir le CDA n°810) décidé unilatéralement par la DGAC conduit à ce que seuls 4 postes soient issus de l'examen et de la sélection professionnels à venir;
  - pas de ressortissant de l'union européenne (RUE).

Pour les années futures et éviter que le GT Effectifs « n'absorbe » les ressources disponibles en GS 32 heures ou inversement, le SNCTA considère qu'il serait pertinent d'envisager la fusion de ces deux instances.

#### Les ressources TSEEAC contrôleurs

Un GS 32 heures dédié à l'alimentation des terrains de groupes F et G s'est déià tenu le 5 mars dernier.

Nouméa : un EP/SP avec CIMM conditionné à la réussite au concours et à la capacité de formation de la DAC-NC. Tahiti: la DO invoque une révision de BO en cours. La DSNA alimente, contre la volonté du SNCTA, en fonction d'un OG à 35 et affecte 2 ÉNAC avec CIMM.

Pointe-à-Pitre : au vu du nombre d'élèves à venir, le SNCTA demande la compensation d'un 2<sup>e</sup> CDQi.

Martinique: le SNCTA demande 3 AVE au titre du turn over. Cavenne: 1 ÉNAC volontaire.

## SNA Océan indien

	B0 ou <b>0G</b>	( <u>\( \Dar{\)}\)</u>	AVE	ÉNAC	PRO
Saint-Denis	21	0	0	0	0

Saint-Denis: le SNCTA demande 2 AVE au titre du turn over.





#### **SNA Centre-Est**

	B0 ou <b>0G</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PRO
Lyon	76	+3	0	2	0
Clermont-Ferrand	34	+1	0	0	0
Chambéry	14	0	0	1	0

Lyon: le SNCTA rappelle une nouvelle fois que l'OG qui a servi de base au tour de service de Lyon est de 78 PC qualifiés et demande une alimentation de 2 AVE au titre de la mobilité.

Chambéry : le SNCTA demande un AVE au titre de la mobilité.

### **SNA Nord**

	B0 ou <b>0G</b>	( <u>A</u> )	AVE	ÉNAC	PRO
Lille	43	-8	2	4	2
Beauvais	20	+1	0	0	0
Rouen	11	0	0	0	0

Lille : le delta négatif et les projets espaces en cours nécessitent l'affectation de ressources sures dont 2 EP/SP.

#### **SNA Nord-Est**

	B0 ou <b>0G</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PRO
Bâle-Mulhouse	59	-2	2	1	0
Strasbourg	50	0	1	0	0
Metz-Nancy-Lorraine	12	-1	1	0	0
Saint-Yan	9	1	0	0	0

Bâle : le delta doit être corrigé à -3 pour prendre en compte un détachement syndical.

#### **SNA Ouest**

	B0 ou <b>0G</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PRO
Nantes	56	-2	1	2	0
Rennes	30	-1	1	0	0
Deauville	12	0	0	0	0
Brest	24	0	1	0	0

Nantes : le SNCTA fait confirmer à la DSNA le plan d'affectation voté en CT DO concernant le projet de reprise de la FIR Brest. Il obtient l'ouverture d'1 AVE au titre de la mobilité.

Brest : la DSNA voulait sur-alimenter le centre par une sortie ÉNAC. Le SNCTA obtient 1 AVE au titre de la mobilité.

## SNA Région parisienne

	B0 ou <b>0G</b>	(V)	AVE	ÉNAC	PR0
Le Bourget	39	+1	0	0	0
Pontoise	12	-6	0	2*	0
Melun	21	-4	0	4	1*

Le Bourget : le SNCTA demande 1 AVE pour assurer le suivi opérationnel des projets en cours et la reconnaissance d'un 2° CDQi.

Pontoise : le terrain doit être officiellement déclassé et sera alimenté par 2 ressources ÉNAC TSEEAC.

Melun : 1 EP/SP conditionné au non-pourvoi de l'EP/SP de Nouméa.

#### **SNA Sud**

	B0 ou <b>0G</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PR0
Toulouse	60	0	0	1	0
Limoges	16	+4	0	0	0

Toulouse : le SNCTA demande l'ouverture d'1 AVE au titre de la mobilité.





Nº 811 22 mars 2021

#### **SNA Sud-Est**

	B0 ou <b>0G</b>	( <u>\( \( \( \) \) \)</u>	AVE	ÉNAC	PRO
Nice	84	+4	0	2	0
Ajaccio	27	+2	0	0	0
Bastia	27	+3	0	1	0

Nice : le SNCTA rappelle les annonces de la DSNA visant à commencer la ré-alimentation de ce centre. Le SNCTA demande 1 AVE au titre de la mobilité et 1 ÉNAC.

Bastia: la DSNA sur-alimente avec une ressource ÉNAC que le SNCTA demande de remplacer par 1 AVE au titre de la mobilité.

#### **SNA Sud-Ouest**

	B0 ou <b>0G</b>	(Δ)	AVE	ÉNAC	PRO
Bordeaux	51	-2	1	1	0
Pyrénées	42	+4	0	0	0
Poitiers	16	0	0	0	0
Biarritz	16	-1	1	0	0
La Rochelle	12	-3	2	0	1

Bordeaux : le SNCTA demande 2 AVE au titre de la mobilité, 1 ÉNAC ayant déjà été affecté au dernier GS 32 heures. La Rochelle : initialement, la DSNA ne compensait pas totalement le delta. Le SNCTA obtient 2 AVE et 1 EP/SP.

#### **SNA Sud-Sud-Est**

	BO ou <b>OG</b>	( <u>\( \( \( \) \)</u>	AVE	ÉNAC	PRO
Marseille	70	-1	1	0	0
Montpellier	50	-2	2	2	0

Montpellier: le SNCTA a convaincu en CT DO du souseffectif de ce centre qui connait une croissance de trafic plus forte encore qu'avant la pandémie. Sous l'impulsion du SNCTA, un geste fort est envoyé en attendant un nouveau BO et un plan d'affectation.

L'affectation de trois promotions ÉNAC permet de disposer de ressources à la fois pour le GS 32 heures et pour le GT Effectifs. Le SNCTA se félicite que, comme l'année dernière, les besoins des centres soient comblés, à l'exception de Tahiti ou de ceux pour lesquels des OG inadaptés restent imposés par la DSNA.

Traditionnelle source de négociation en GS 32 heures, le SNCTA, bien seul, n'a cessé de défendre un équilibre entre sorties ÉNAC et AVE permettant de maintenir une mobilité satisfaisante pour le corps. Le SNCTA rappelle que la mobilité est une richesse pour la DSNA et d'une importance sociale capitale dans les vies personnelle et professionnelle des contrôleurs aériens. La DSNA devrait s'en souvenir.



